



**CENTRE DE SANTÉ  
MARIE-PAULE-SIOUI-  
VINCENT**

40, RUE CHEF-SIMON-ROMAIN  
WENDAKE (QUÉBEC) GOA 4V0

T. 418 842-6255 | WENDAKE.CA

Formulaire - d'accès à Akiawenhrahk yahndawa' (rivière Akiawenhrahk) à Wendake

Nom du demandeur : \_\_\_\_\_

Numéro de bande (si applicable) : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom des personnes résidant à l'adresse du demandeur :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Par la présente, je confirme avoir lu les « Modalités d'accès à Akiawenhrahk yahndawa' (rivière Akiawenhrahk) Wendake » dont une copie figure en annexe du présent formulaire.

Acceptation du respect des modalités conformément à l'article 46.1 du *Règlement 2022-03 sur le maintien de l'ordre du Conseil de la Nation Wendat* énonce :

Le stationnement dans l'aire aménagée par le Conseil pour l'accès à Akiawenhrahk yahndawa à partir du 685, rue Chef Max-Gros-Louis (lot 1596) est réservé aux Wendat et aux autres résidents de Wendake.

Le Directeur des Services techniques et des Infrastructures est chargé de mettre en place un système physique de contrôle des accès. Les personnes utilisant ce système doivent s'engager à respecter les modalités énoncées au formulaire prescrit par le Directeur des Services techniques et des Infrastructures.

Tout stationnement ou utilisation du site fait contrairement au présent article ou toute contravention aux modalités prescrites par le Directeur des Services techniques et des Infrastructures conformément au présent article constitue une infraction.

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

